

GROUPE MARE NOSTRUM

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2019



Sommaire

ETATS DE SYNTHESE.....	4
COMPTE DE RESULTAT	4
BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	9
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	10
PARTIE 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	10
1.1. Faits marquants.....	10
1.2. Présentation des comptes en normes françaises.....	11
1.3. Application des méthodes de référence	11
1.4. Estimations et jugements comptables déterminants	12
1.5. Méthodes de consolidation.....	12
1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation	12
PARTIE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION	21
PARTIE 3 - NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
Note 1 - Chiffre d'affaires	25
Note 2 - Autres produits d'exploitation.....	26
Note 3 - Autres charges et charges externes.....	27
Note 4 - Charges de personnel	27
Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions	28
Note 6 - Résultat financier	29
Note 7 - Résultat exceptionnel	30
Note 8 - Impôts.....	30
Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	31
Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action	32
PARTIE 4 - NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	33
Note 11 - Ecart d'acquisition	33
Note 12 - Immobilisations incorporelles	34
Note 13 - Immobilisations corporelles	36
Note 14 - Immobilisations financières.....	37
Note 15 – Titres mis en équivalence	38
Note 16 - Impôts différés actifs et passifs	38
Note 17 - Clients et comptes rattachés	38
Note 18 - Autres créances et comptes de régularisation	39
Note 19 - Provisions pour risques et charges	40
Note 20 - Emprunts et dettes financières	41
Note 21 – Fournisseur, autres dettes et comptes de régularisation	44

PARTIE 5 - NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	44
Note 22 – Plus ou moins-values de cession.....	44
Note 23 – Autres éléments.....	45
Note 24 – Variation du besoin en fonds de roulement	45
Note 25 – Flux liés aux investissements	45
 PARTIE 6 – AUTRES INFORMATIONS	 46
Société consolidante.....	46
Honoraires des commissaires aux comptes	46
Parties liées.....	46
Rémunération des dirigeants	47
Engagements hors bilan	47
Evènements postérieurs à la clôture	48

ETATS DE SYNTHESE

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	164 542	148 591
Autres produits d'exploitation	<i>Note 2</i>	5 177	4 839
Achats consommés		-3 361	-8 286
Autres charges externes	<i>Note 3</i>	-32 832	-28 912
Impôts et taxes		-2 798	-3 158
Charges de personnel	<i>Note 4</i>	-126 713	-109 777
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 5</i>	-1 161	-931
Autres charges		-778	-522
Résultat d'exploitation		2 075	1 845
Résultat sur opérations en commun		0	0
Charges et produits financiers	<i>Note 6</i>	-449	5
Résultat courant des entreprises intégrées		1 626	1 850
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 7</i>	-634	339
Impôt sur les résultats	<i>Note 8</i>	580	-190
Résultat Net des entreprises intégrées		412	1 999
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	<i>Note 9</i>	-13	-154
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		0	-26
Résultat Net de l'ensemble consolidé		400	1 819
Intérêts minoritaires		99	578
RESULTAT NET (part du Groupe)		300	1 240
Résultat par action (en euros)	<i>Note 10</i>	0,05	234,01
Résultat dilué par action (en euros)	<i>Note 10</i>	0,05	234,01

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		31/12/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	<i>Note 11</i>	11 749	299
Immobilisations incorporelles	<i>Note 12</i>	3 432	1 984
Immobilisations corporelles	<i>Note 13</i>	1 840	916
Immobilisations financières	<i>Note 14</i>	3 906	3 229
Titres mis en Equivalence	<i>Note 15</i>	13	6
Actif immobilisé		20 940	6 434
Impôts Différés Actifs	<i>Note 16</i>	953	1 087
Stocks et en-cours		84	91
Clients et comptes rattachés	<i>Note 17</i>	25 455	23 402
Autres créances et régularisation	<i>Note 18</i>	21 036	18 235
Valeurs Mobilières de Placement	<i>Note 20</i>	2 018	2 214
Disponibilités	<i>Note 20</i>	8 292	6 977
Actif circulant		56 885	50 919
TOTAL ACTIF		78 778	58 440

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	757	451
Primes	12 431	0
Réserves sociales et consolidées	4 232	3 276
Ecart de conversion	5	0
Résultat	300	1 240
Capitaux propres groupe	17 725	4 967
Intérêts minoritaires	1 764	2 872
Capitaux propres	19 489	7 839
Provisions pour risques et charges <i>Note 19</i>	651	306
Impôts Différés Passif <i>Note 17</i>	179	179
Emprunts obligataires <i>Note 20</i>	1 000	2 220
Emprunts et dettes financières <i>Note 20</i>	13 831	8 853
Fournisseurs <i>Note 21</i>	9 966	7 336
Autres dettes et comptes de régularisation <i>Note 21</i>	33 662	31 707
Dettes	58 459	50 116
TOTAL PASSIF	78 778	58 440

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2017	451	0	177	0	3 450	4 0777	2 168
Affectation du résultat au 31/12/2017			3 148		-3 450	-302	-483
Variation de capital						0	-215
Ecart de change						0	0
Autres variations			-49			-49	823
Résultat au 31/12/2018					1 240	1 240	578
Capitaux 31/12/2018	451	0	3 276	0	1 240	4 967	2 872

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes Emission	Réserves et RAN	Ecart de conversion	Résultat Groupe	CAPITAUX GROUPE	CAPITAUX MINO- RITAIRES
Capitaux propres 31/12/2018	451	0	3 276	0	1 240	4 967	2 872
Affectation du résultat au 31/12/2018			1 259		-1 240	19	-266
Variation de capital	307	12 431	-80			12 658	88
Ecart de change				4		4	4
Autres variations			-224			-224	-1 033
Résultat au 31/12/2019					300	300	99
Capitaux 31/12/2019	757	12 431	4 232	4	300	17 725	1 764

Les augmentations de capital de 307 K€ sont assorties de 13 934 K€ de primes d'émissions. 1 503 K€ de frais d'IPO sont imputés sur ces primes d'émissions, qui s'élèvent ainsi à 12 431 € (cf. Partie 1.1 - Faits marquants).

Les augmentations de capital proviennent notamment d'apports de titres des sociétés AL & CO DEVELOPPEMENT et VIGNEMONT TOUS TRAVAUX, ainsi que de conversions d'emprunts convertibles en actions dans le cadre de l'introduction en bourse.

Les 88 K€ de variations de capital minoritaires correspondent à des prises de participations minoritaires dans diverses entités du groupe.

Les -1 033 K€ d'autres variations minoritaires comprennent :

- 643 K€ d'entrées de périmètre,
- 42 K€ de sorties de périmètre et
- -1 719 K€ de variations de pourcentage

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 300	85
Actions composant le capital en fin d'exercice	7 574 968	0,10

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	400	1 819
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	154
Dotations et reprises	1 046	843
Amortissement des écarts d'acquisition	0	26
Variation impôts différés	134	-1
Plus ou moins-values de cession <i>Note 22</i>	-320	-262
QP de subvention virée en Résultat	0	0
Autres éléments <i>Note 23</i>	-1 503	0
Capacité d'autofinancement	-231	2 579
Variation du besoin en fonds de roulement <i>Note 24</i>	-177	-3 877
Flux de trésorerie liés à l'activité	-408	-1 298
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 485	-2 371
Variation d'immobilisations financières	-1 712	-1 538
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	0	0
Cessions de titres sociétés consolidées	323	410
Incidence des variations de périmètre	-5 144	2 149
Variation des dettes sur immobilisations	204	829
Flux liés aux investissements <i>Note 25</i>	-8 814	-521
Augmentation de capital <i>Partie 1.1</i>	2 670	0
Augmentation de capital minoritaires	88	-215
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	-247	-785
Augmentation des dettes financières <i>Note 20</i>	10 380	5 260
Remboursement des dettes financières	-798	-304
Variation des intérêts courus	11	7
Variation des comptes courants	-1 160	-1 115
Flux liés aux opérations de financement	10 943	2 847
Incidence des variations de devises	5	0
Variation de la trésorerie	1 729	1 029
Trésorerie à l'ouverture <i>Note 20</i>	5 038	4 009
Trésorerie à la clôture <i>Note 20</i>	6 766	5 038
Variation de la trésorerie	1 729	1 029

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés établis en normes françaises de MARE NOSTRUM, à la clôture, sont constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de la présente annexe.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon permanente aux clôtures de l'exercice actuel et du précédent et reposent sur le principe de continuité d'exploitation. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Faits marquants

1.1.1. IPO :

En novembre 2019, dans le cadre de l'introduction en bourse de MARE NOSTRUM, la conversion d'obligations en actions a entraîné une des augmentations de capital assorties de primes d'émissions. Le montant de l'augmentation de capital totale, liée à l'introduction en bourse de 8 M€ (dont 5,3 M€ par conversion d'OCA et 2,7 M€ souscrit par le public) par émission de 1.526.717 actions, s'élève à 153 K€ assortie d'une prime d'émission de 7 847 K€.

Le capital est désormais de 757 K€ et le montant total des primes d'émissions s'élève à 12 431 K€.

1.1.2. Entrées de périmètre :

Afin d'associer des solutions digitales à ses offres RH, MARE NOSTRUM a acquis, respectivement en mars et juin 2019, 51% de la société LINKEYS pour 245 K€ et 4,3% de la société Prismo pour 50 K€. Les capitaux propres de LINKEYS sont de 241 K€ au 30 juin 2019.

De plus, dans le but de développer son offre de formation, MARE NOSTRUM a acquis en octobre 2019 89,99% de la société AT PATRIMOINE, spécialisée dans la formation des métiers liés au gardiennage d'immeuble, pour 8 198 K€.

1.1.3. Autres :

En date du 18 janvier 2019, MARE NOSTRUM a procédé à des augmentations de capital par incorporation de réserves et apport de titres de sociétés déjà intégrées globalement de la part d'actionnaires de MARE NOSTRUM :

- 51 K€ (Capital) + 4 193 K€ (Primes d'émissions) : apports de la société AL & CO DEVELOPPEMENT de titres des sociétés suivantes : 2ID / AC020 / AC030 / AC040 / AC050 / AC060 / AC070 / AC080 / AC090 / AC100 / AC110 / AC120 / AC130 / TRIDENTT 180
- 21 K€ (Capital) + 1 728 K€ (Prime d'émission) : apport de la société FINANCIERE SAINT VIAL de titres de 2ID
- 3 K€ (Capital) + 216 K€ (Prime d'émission) : apport de la société VIGNEMONT TOUS TRAVAUX de titres de 2ID
- 153 K€ (Capital) + 7 847 K€ (Primes d'émission) : conversions d'emprunts convertibles en actions dans le cadre de l'introduction en bourse
- 80 K€ (Capital) : incorporation de réserves

Les 88 K€ de variations de capital minoritaires correspondent à des prises de participations minoritaires dans diverses entités du groupe, principalement de la part de VIGNEMONT TOUS TRAVAUX (40 K€) et FINANCIERE SAINT VIAL (39 K€).

Les -1 033 K€ d'autres variations minoritaires comprennent :

- 643 K€ d'entrées de périmètre (AC180 / AC190 / AC200 / AC210 / AC220 / AC230 / AF020 / ALTROS IT / ALTROS MANAGEMENT / AT PATRIMOINE / C030 / C040 / LINKEYS SUISSE / LINKEYS FRANCE / NEW GEST / SILLAGE / TRIDENTT 200 / TRIDENTT 220 / TRIDENTT 230 / TRIDENTT 240 / TRIDENTT 250 / TRIDENTT 260 / TRIDENTT 270)
- 42 K€ de sorties de périmètre (MN CONEX)
- -1 719 K€ de variations de pourcentage

Un nouvel emprunt obligataire a été souscrit pour un montant de 1 000 K€. D'autres emprunts bancaires ont été souscrits par le Groupe pour 7 773 K€.

Plusieurs agences de travail temporaire ont été créées au cours de l'exercice 2019 (détaillées en partie 2). Par ailleurs, une filiale spécialisée dans la formation a été créée à proximité de Lyon, en partenariat avec Delta Drone : ERGASIA CAMPUS.

La fin du dispositif fiscal CICE a été actée pour l'année 2019. Ainsi le crédit d'impôt a été remplacé par une baisse de 6 points du taux de cotisation patronale d'assurance maladie-invalidité pour la masse salariale qui ne dépasse pas 2.5 SMIC.

Le FSPI (Fonds de sécurisation des parcours des salariés intérimaires) a été annulé par décision du Conseil d'Etat le 28/11/2018. Cette charge patronale représentait 0.5% de la masse salariale des salariés intérimaires.

BPI France a octroyé à MARE NOSTRUM la qualification « entreprise innovante ».

Cette qualification lui donne accès au Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) dont l'objectif est de promouvoir le financement des PME innovantes.

1.2. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes comptables françaises édictées par le règlement du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-04, 2002-12, 2004-03, 2004-14 et 2005-10.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2019.

Afin d'obtenir une meilleure présentation de l'information financière du groupe, un reclassement au 1er janvier 2019 des comptes courants créditeurs pour un montant de 1 756 K€ du poste « Dettes financières » au poste « Autres dettes » a été effectué.

1.3. Application des méthodes de référence

La société a utilisé l'ensemble des méthodes de référence prévues par le règlement CRC 99-02 pour l'établissement des comptes consolidés dès lors qu'elles étaient applicables ou significatives.

Les méthodes non applicables à la présente consolidation sont les suivantes : la méthode à l'avancement pour les contrats à long terme, l'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées.

Les contrats de location financement du Groupe concernent quasi exclusivement des véhicules. La valeur de ces derniers a été jugée non significative. Ainsi, lesdits contrats n'ont pas été retraités.

Ont également été jugés non significatifs les frais de constitution, de transformation ou de premiers établissements.

Afin d'obtenir une meilleure présentation de l'information financière du groupe, un reclassement au 1er janvier 2019 des comptes courants créditeurs pour un montant de 1 756 K€ du poste « Dettes financières » au poste « Autres dettes » a été effectué.

1.4. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- Le suivi des écarts d'acquisition
- L'estimation des provisions pour risques et charges : le Groupe a fait l'objet, au cours des exercices 2019 et précédents, de vérifications des services fiscaux et sociaux. En l'absence de conclusion et d'évaluation fiable du risque financier, le Groupe n'intègre pas comptablement de provision pour risques et charges. De même, lorsque la position du Groupe est étayée par une appréciation raisonnable d'une issue favorable du contentieux engagé, le Groupe ne constitue pas de provision.
- La reconnaissance des actifs d'impôts différés.
- L'estimation des produits à recevoir liés aux dépenses de formation engagées.

1.5. Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par la méthode de l'intégration globale, les comptes de toutes les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires.

Les sociétés dans lesquelles MARE NOSTRUM exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.6. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.6.1. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cession et dividendes internes, provisions sur filiales, marges incluses dans les stocks) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant

réalisé le résultat. Les opérations entre une entreprise en intégration globale et une entreprise en intégration proportionnelle sont éliminées au pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6.2. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai d'un an suivant l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Ils sont considérés comme ayant une durée non limitée et font l'objet d'un test de valeur par unité génératrice de trésorerie chaque année et plus s'il existe des indices de perte de valeur. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux activités exercées par le Groupe : Intérim, Recrutement, Formation et Portage.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de projections à moyen terme (5 ans) élaborés par le Groupe
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts (9,9% au 31/12/2019)
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle (1,5% au 31/12/2019)
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations qui seraient déjà engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance.

Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont comptabilisés en provisions pour risques et charges.

1.6.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles sont de différentes natures :

- des logiciels, sites Internet, créations d'extranets...
- des frais de constitution amortis sur une durée de 5 ans selon le mode linéaire,
- des marques achetées (non amorties) : la société est titulaire d'un droit légal (droit de propriété industrielle). L'acquisition de ce droit constitue en principe une présomption de contrôle suffisante dans la mesure où il est opposable aux tiers et peut ainsi leur restreindre l'accès aux avantages générés par l'élément. Les marques acquises sont ainsi comptabilisées en immobilisations pour leur coût d'acquisition. Ces marques ne sont pas amortissables, la durée de consommation des avantages économiques n'étant pas limitée à l'acquisition. Les marques sont valorisées au coût d'achat et font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur,
- des frais de recherche et développement. Les frais de développement peuvent être comptabilisés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels associatifs. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :
 - la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
 - l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
 - la capacité de l'immobilisation incorporelle à générer des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
 - la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
 - la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et droits similaires	Linéaire	3 ans
Marques	Non amortissables	
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 à 4 ans

1.6.4. Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations corporelles sont de différentes natures :

- installations techniques
- installations générales et agencements : notamment liés à l'aménagement des agences.
- matériels de transport
- matériels informatiques : essentiellement des ordinateurs, imprimantes.
- mobilier : notamment du mobilier de bureau nécessaire à l'aménagement des agences.

Les méthodes et durées d'amortissements utilisées pour les immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des biens immobilisés	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
Installations et agencements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

1.6.5. Immobilisations financières

Les actifs financiers figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- prêts au personnel,
- l'effort construction pour certaines sociétés ayant opté pour l'activation,
- dépôts et cautionnements,
- fonds de garantie (liés à l'organisme d'affacturage et aux sociétés de cautions financières),
- titres des sociétés non consolidées (ces titres sont détaillés dans la **Note 14**).

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation non consolidés s'avère inférieure à la valeur brute comptable, il est constitué, à concurrence de la différence relevée, une provision pour dépréciation. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour la Société ; elle est déterminée par rapport à sa quote-part dans les capitaux propres des entreprises concernées, éventuellement corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et de résultat.

Les titres mis en équivalence sont décrits dans la **Note 15**.

1.6.6. Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les taux de dépréciation appliqués sont :

- 100 % en cas de Liquidation Judiciaire
- 80 % en cas de Redressement Judiciaire
- 50 % en cas de Procédure de Sauvegarde ou Litige avéré

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

MARE NOSTRUM a par ailleurs souscrit une assurance-crédit qui couvre une partie des risques d'impayés et peut permettre au Groupe d'être indemnisé en cas de non-paiement de ses créances commerciales issues de son activité travail temporaire. Lorsqu'une nouvelle créance douteuse est transférée à l'assurance-crédit, elle est enregistrée en perte irrécouvrable dès lors que l'assurance indemnise la société. Tant que l'assurance n'a pas confirmé sa prise en charge, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour certains clients, le Groupe a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées à l'organisme vient en diminution de l'actif.

Le coût du recours aux organismes d'affacturage présente deux volets :

- Une commission est versée à l'organisme d'affacturage. Cette commission a pour assiette les montants décaissés sur les lignes mises à disposition par l'organisme d'affacturage. Le montant de cette commission est de 507 K€ au 31 décembre 2019 (comptabilisée en charges externes d'exploitation) ;
- Des intérêts sont également payés à l'organisme d'affacturage et sont fonction du délai de paiement des factures (comptabilisés en charges financières).

Par ailleurs, le factor constitue un fonds de garantie comptabilisé en immobilisations financières à l'actif de la société.

1.6.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les « valeurs mobilières de placement » sont évaluées à leur coût historique.

1.6.8. Cash-pooling

Il existe une convention de cash-pooling au sein du Groupe dont la société centralisatrice est la Société MARE NOSTRUM. Les disponibilités ou concours bancaires courants qui participent à cette centralisation de trésorerie (de type physique indirecte) sont isolés au bilan, par convention comptable, dans les comptes courants appropriés. Dans les comptes consolidés, ces comptes courants et les intérêts afférents sont éliminés afin de présenter une position de trésorerie du Groupe en montant net.

1.6.9. Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêts.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés linéairement sur la durée du passif concerné.

Obligations convertibles émises le 11 juin 2019 au bénéfice du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

En date du 7 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société agissant dans le cadre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 janvier 2019, a décidé l'émission de 1.000.000 obligations convertibles en actions (les « OCA ») au profit d'un établissement bancaire.

Le 11 juin 2019, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes a souscrit un emprunt obligataire convertible de 1M€ pour une durée de 7 années et à un taux d'intérêt annuel de 5%.

125.000 OC de 8€ chacune ont alors été émises et sont convertibles à raison d'1 action pour 1 obligation dans les cas suivants :

- demande par l'un des partenaires financiers de Mare Nostrum dans le cadre d'un besoin de renforcement des fonds propres de la société ;
- toute opération juridique portant sur le capital de Mare Nostrum et faisant perdre au concert des associés fondateurs sa qualité d'actionnaire disposant du plus grand nombre d'actions (directe ou indirecte) de Mare Nostrum.

Les OC non converties à leur échéance bénéficieront d'une prime de non-conversion, qui est provisionnée.

1.6.10. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

1.6.11. Engagements de retraites et assimilés

Les engagements de retraite sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié (régime à prestations définies). L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié. Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

L'estimation des engagements prend en compte la probabilité pour un salarié d'être vivant dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite. Elle est pondérée par un taux d'actualisation financier qui varie chaque année et qui est publié.

D'autre part, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres aux entités consolidées. Ces paramètres sont les suivants au 31 décembre 2019 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	0,77%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

Ils étaient les suivants au 31 décembre 2018 :

Taux de progression des salaires =	2%
Age de départ à la retraite =	67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres
Taux de rotation des salariés =	1% pour les cadres et 2% pour les non-cadres
Table de mortalité utilisée =	TV 88/90
Taux d'actualisation financier =	1,57%
Le départ intervient à l'initiative du salarié.	

1.6.12. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existantes entre les bases comptables et les bases fiscales des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition et des participations dans les filiales). Ils sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté ou quasiment voté applicable à la période de reversement attendue.

Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs. L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité suffisante de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du Groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans.

Les impôts différés ont été évalués aux taux d'impôts nationaux dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé. Les taux retenus sont de 28% en 2020, 26,5% en 2021 et 25% en 2022.

1.6.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans les métiers des ressources humaines, du BTP, de l'industrie, du transport, de la logistique et des services. Ceci s'articule autour de plusieurs activités :

- une activité de travail temporaire, réunissant 10 marques (AL&CO, Tridentt Travail Temporaire, illico intérim, Ceres, E-Interim Solutions, Aer'ness Intérim, Celtic Travail Temporaire, Altitude Facilities, Grands Travaux Facilities, Infinity Interim),
- une activité de recrutement : Neptune RH (réseau de cabinet de conseil en recrutement présent en France, au Portugal, en Pologne et en Roumanie), et LINKEYS (application de recrutement basé sur la cooptation),
- une activité de formation articulée autour de plusieurs marques : Platinum CQFT, Contact D Pro, Focs Consult et AT PATRIMOINE,
- une activité de portage salarial (Altros) et d'accompagnement à la mobilité professionnelle (GO Mobilité),
- des activités annexes : activités des sociétés holdings.

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Les ventes de produits sont comptabilisées lors de la livraison et du transfert du titre de propriété.

1.6.14. Contrats de location financement

Les contrats de location financement de la société n'ont pas été jugés significatifs et n'ont donc pas été retraités.

1.6.15. Conversion des filiales en devise

Comme préconisé par le règlement 99-02, les modes de conversion des comptes des filiales étrangères ont été appliqués selon le caractère autonome ou non des filiales concernées :

Selon la méthode du cours historique si l'entreprise est non autonome,
Selon la méthode du cours de clôture si l'entreprise est autonome.

Les filiales concernées sont les sociétés roumaines NEPTUNE RH ROUMANIE et ACVILA, et la société suisse LINKEYS.

1.6.16. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Si la prise en compte, pour le calcul du résultat par action, des instruments donnant droit au capital de façon différée, génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

1.6.17. Information sectorielle

Une répartition du chiffre d'affaires par métier est opérée selon les axes suivants :

- Intérim,
- Recrutement,
- Formation,
- Portage & mobilité,
- Autres (holdings)

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques s'effectue sur la base de la localisation des filiales.

1.6.18. Distinction résultat courant / résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments non récurrents des activités ordinaires sont portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises d'amortissements,
- Dotations et reprises de dépréciation des créances.

Les éléments exceptionnels, hors activités ordinaires, constituent le résultat exceptionnel.

1.6.19. CICE

Le CICE était un dispositif fiscal français constituant une créance sur l'Etat qui pouvait être utilisée pour le paiement de l'impôt sur les sociétés. Il était comptabilisé au rythme de l'engagement et il était

à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE était réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel (au crédit d'un sous compte 64). Ce produit n'était pas imposable fiscalement.

La créance était comptabilisée dans un compte 44*.

Le CICE était utilisé pour la reconstitution du fonds de roulement des sociétés.

Pour certaines sociétés du périmètre, le CICE était préfinancé par BPI France ou BNP PARIBAS FACTOR. Le préfinancement permettait aux entreprises de couvrir leur trésorerie dans l'attente de l'obtention du CICE.

Dans les comptes consolidés, le montant du préfinancement obtenu est compensé avec les autres créances. En effet, la propriété de la créance de CICE était cédée à titre d'escompte de manière définitive à l'établissement de crédit.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a été remplacé par un allègement de charges sociales, conformément aux textes en vigueur.

Partie 2 - Périmètre de consolidation

A la clôture, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Société	Type	31/12/2019			31/12/2018		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
MARE NOSTRUM	Société mère	100	100	IG	100	100	IG
2I 010	Société opérationnelle	83,51	88	IG	45,97	88	IG
2I 020	Société opérationnelle	87,39	90,91	IG	36,09	69,09	IG
2I 030	Société opérationnelle	89,21	94	IG	52,24	100	IG
2I 040	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
2I 050	Société opérationnelle	72,12	76	IG	39,7	76	IG
2I 060	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2I 070	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
2I 080	Société opérationnelle	72,43	76	IG	42,58	76	IG
2I 090	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
2ID	Société holding	94,9	94,9	IG	52,24	52,24	IG
2IP	Société opérationnelle	89,2	93,99	IG	51,47	98,52	IG
AC 020	Société opérationnelle	80	80	IG	51	51	IG
AC 030	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 040	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 050	Société opérationnelle	80	80	IG	51	51	IG
AC 060	Société opérationnelle	80	80	IG	51	51	IG
AC 070	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 080	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 090	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 100	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 110	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 120	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 130	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
AC 140	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 150	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 160	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 170	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
AC 180	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
AC 190	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
AC 200	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
AC 210	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
AC 220	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
AC 230	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
ACVILA	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
AER'NESS	Société opérationnelle	30	30	MEE	30	30	MEE
AF 020	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
ALTROS INGENIERIE	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG

ALTROS IT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	Non applicable		
ALTROS MANAGEMENT	Société opérationnelle	65,8	94	IG	Non applicable		
ALTROS	Société opérationnelle	70	100	IG	70	100	IG
ALTROS SERVICES	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
AT PATRIMOINE	Société opérationnelle	89,99	89,99	IG	Non applicable		
C010	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
C030	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
C040	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
CONTACT D PRO	Société opérationnelle	40	40	MEE	40	40	MEE
DOMINO ACTIO GRENOBLE	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
DOMINO ACTIO SUD OUEST	Société opérationnelle	49	49	IP	49	49	IP
EI 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
E INTERIM	Société opérationnelle	84	84	IG	84	84	IG
ERGASIA CAMPUS	Société opérationnelle	50	50	IP	Non applicable		
FOCS CONSULT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
GO MOBILITE	Société opérationnelle	70	70	IG	70	70	IG
LINKEYS	Société opérationnelle	50,21	55,59	IG	Non applicable		
LINKEYS FRANCE	Société opérationnelle	50,21	100	IG	Non applicable		
M010	Société opérationnelle	74,62	74,62	IG	68,89	68,89	IG
MAG 020	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
MERIT INTERIM	Société opérationnelle	74,54	99,89	IG	68,81	99,89	IG
MN CONEX	Société opérationnelle	Non applicable			60	60	IG
MN DEVELOPPEMENT	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
MARE NOSTRUM IDF	Société holding	90	90	IG	90	90	IG
NEPTUNE RH	Société opérationnelle	100	100	IG	100	100	IG
NEW GEST	Société opérationnelle	94	94	IG	Non applicable		
NRH 010	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
NRH 020	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 030	Société opérationnelle	86	86	IG	86	86	IG
NRH 042	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH 44	Société opérationnelle	60	60	IG	60	60	IG
NRH 31	Société opérationnelle	46,37	46,37	IG	61	61	IG
NRH 442	Société opérationnelle	69,23	69,23	IG	69,23	69,23	IG
NRH 75	Société opérationnelle	60,3	67	IG	60,3	67	IG
NRH APT	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
NRH ROUMANIE	Société opérationnelle	51	51	IG	51	51	IG
PLATINIUM	Société opérationnelle	80,37	80,37	IG	80,37	80,37	IG
SILLAGE	Société opérationnelle	70	100	IG	Non applicable		
TRIDENTT 050	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 070	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 080	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 100	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 110	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 120	Société opérationnelle	77,08	77,08	IG	100	100	IG

TRIDENTT 140	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 150	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 160	Société opérationnelle	94	94	IG	100	100	IG
TRIDENTT 170	Société opérationnelle	76	76	IG	76	76	IG
TRIDENTT 180	Société opérationnelle	94,9	94,9	IG	51	51	IG
TRIDENTT 190	Société opérationnelle	94	94	IG	94	94	IG
TRIDENTT 200	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT 220	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT 230	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT 240	Société opérationnelle	94	94	IG	Non applicable		
TRIDENTT 250	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT 260	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT 270	Société opérationnelle	76	76	IG	Non applicable		
TRIDENTT SAVOIE INTERIM	Société opérationnelle	93,41	93,41	IG	97	97	IG
TRIDENTT SECOND OEUVRE	Société opérationnelle	83,35	83,35	IG	83,35	83,35	IG

Nota Bene :2019 :

- 23 nouvelles sociétés sont entrées dans le périmètre au 31 décembre 2019 :
 - la société ALTROS SERVICE, détenue à 70% par MARE NOSTRUM, a contribué à la création de ALTROS IT et ALTROS MANAGEMENT. Elle les détient toutes les deux à 94%. ALTROS SERVICE a également acquis SILLAGE, qu'elle détient à 100%.
 - MARE NOSTRUM a contribué à la création de :
 - AC 180 (76% - intégration globale)
 - AC 190 (76% - intégration globale)
 - AC 200 (76% - intégration globale)
 - AC 210 (76% - intégration globale)
 - AC 220 (76% - intégration globale)
 - AC 230 (76% - intégration globale)
 - AF 020 (76% - intégration globale)
 - C030 (76% - intégration globale)
 - C040 (76% - intégration globale)
 - ERGASIA CAMPUS (50% - intégration proportionnelle)
 - TRIDENTT 200 (76% - intégration globale)
 - TRIDENTT 220 (76% - intégration globale)
 - TRIDENTT 230 (76% - intégration globale)
 - TRIDENTT 240 (94% - intégration globale)
 - TRIDENTT 250 (76% - intégration globale)
 - TRIDENTT 260 (76% - intégration globale)
 - TRIDENTT 270 (76% - intégration globale)
 - MARE NOSTRUM a acquis des participations dans LINKEYS et NEW GEST, qu'elle détient respectivement à 50,21% et 94%.
 - MARE NOSTRUM a acquis une participation de 89,99% dans AT PATRIMOINE, qui détient à 100% les sociétés Experts SDC, Quality Concept et EPI Concept.
 - MARE NOSTRUM a également créé LINKEYS FRANCE, qu'elle a ensuite intégralement cédée à LINKEYS.
- Suite à sa liquidation, la société MN CONEX est sortie du périmètre.

- De plus, sur le mois de janvier 2019, les associés de 2ID ont souhaité apporter une partie des titres de participation qu'ils détenaient à la société MARE NOSTRUM. La valorisation des actions apportées s'élevait à 2 337 K€.
- En parallèle, la société AL ET CO DEVELOPPEMENT a également apporté à la société MARE NOSTRUM les titres qu'elle détenait dans un certain nombre de ses filiales. Les titres apportés ont été valorisés à la somme de 3 875 K€.

2018 :

- La méthode de consolidation a été modifiée pour les sociétés DOMINO ACTIO GRENOBLE et DOMINO ACTIO SUD OUEST. Elles étaient mises en équivalence pour l'exercice 2017 et sont intégrées selon la méthode de l'intégration proportionnelle pour l'exercice 2018. En effet, leurs statuts prévoient que les décisions ne peuvent être adoptées qu'à partir de 60% des droits de vote. Le Groupe MARE NOSTRUM détenant 49% des droits de vote, et le second actionnaire 51%, il y a un contrôle conjoint.
- TRIDENTT 130 = La société a changé de dénomination sociale en date du 3 septembre 2018. Elle s'appelle désormais NRH 010.
- 11 nouvelles sociétés sont entrées dans le périmètre au 31 décembre 2018 :
 - o La société ALTROS SERVICES détenue depuis le 27/04/2018 à 70% par MARE NOSTRUM ainsi que ses deux filiales, ALTROS et ALTROS INGENIERIE (détenues à 100%),
 - o De nouvelles sociétés d'exploitation créées en fin d'année 2018 : 2I 090, AC 140, AC 150, AC 160, AC 170, NRH 020, NRH 030 et TRIDENTT 190.
- Les titres des sociétés GROUPE R1 et ROZ1 TRAVAUX ont entièrement été cédés par le Groupe à la fin de l'année 2018. Ces sociétés sont donc sorties du périmètre pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Comparabilité des comptes

Linkeys a réalisé en 2019 sur 12 mois un Chiffre d'Affaires de 227 kCHF, dégagé un Résultat d'Exploitation de -227 kCHF pour un effectif de 5 salariés.

Le groupe AT PATRIMOINE a réalisé en 2019 sur 12 mois un Chiffre d'Affaires de 5 389 K€, dégagé un Résultat d'Exploitation de +718 K€ pour un effectif de 49 salariés.

Partie 3 - Notes sur les postes du compte de résultat

Note 1 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Vente de marchandises	35	405
Production vendue services	163 889	147 751
Produits des activités annexes	618	435
Chiffre d'affaires	164 542	148 591

Le chiffre d'affaires consolidé progresse, à périmètre et change courants, de 15,9 M€ (+10,7%), dont +12,9 M€ (+8,7%) au titre de la seule croissance organique.

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Intérim	151 183	136 344
Recrutement	2 433	2 211
Formation	1 759	1 123
Portage	8 710	6 492
Autres	458	2 421
Chiffre d'affaires	164 542	148 591

Le Travail Temporaire progresse de 14,8 M€ (+10,9%, uniquement en croissance organique) tandis que la Formation bénéficie de l'intégration d'AT Patrimoine (+0,8 M€ sur deux mois d'intégration).

Le Recrutement affiche une hausse de +6,3% (avec un impact marginal de Linkeys), le Portage bénéficiant d'un effet année pleine de +2,2 M€.

Le chiffre d'affaires par zone géographique se présentait ainsi :

Libellé	31/12/2019	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	35	35	0	0
Production vendue Services	163 889	162 032	1 228	630
Produits des act. annexes	618	515	65	38
Chiffre d'affaires	164 542	162 581	1 293	668

Libellé	31/12/2018	France	Europe (hors France)	Reste du monde
Ventes de marchandises	405	405	0	0
Production vendue Services	147 751	145 746	1 387	618
Produits des act. annexes	435	362	47	26
Chiffre d'affaires	148 591	146 513	1 434	644

Une partie du chiffre d'affaires de la société ALTROS est générée au Moyen-Orient.

Note 2 - Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	-16	12
Production immobilisée	1 139	532
Subventions d'exploitation	17	37
Reprises amortissements et provisions	287	123
Transferts de charges	3 618	4 043
Autres produits	133	92
Autres produits d'exploitation	5 177	4 839

Les transferts de charges concernent essentiellement le poste « redevance loyer et véhicule » et les « produits à recevoir formation ».

La production immobilisée est relative à l'activation de projets de développement, développés en Note 12.

Note 3 - Autres charges et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Sous-traitance	222	891
Loyers, charges et maintenance	6 421	4 955
Assurance	1 121	958
Honoraires	1 799	1 489
Communication et publicité	1 153	979
Voyages et déplacements	19 563	17 060
Services bancaires	751	701
Autres achats et charges externes	1 804	1 878
Autres charges externes	32 832	28 912

L'augmentation des autres charges externes s'explique principalement par l'accroissement de l'activité du Groupe.

Le poste « Voyages et déplacements » concerne, pour la majorité du solde, les indemnités de grands déplacements payées aux salariés intérimaires. Cette indemnité concerne les salariés du BTP. C'est une allocation forfaitaire attribuée aux travailleurs lorsque leur lieu de travail est trop éloigné de leur lieu d'habitation. Ce montant figure sur les bulletins de salaires mais il n'est pas soumis à charges sociales. Ces indemnités s'élèvent à 17 845 K€ au 31/12/2019 contre 15 947 K€ au 31/12/2018.

Note 4 - Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	99 577	86 309
Charges sociales (hors CICE)	27 169	27 523
CICE	0	-4 067
Participation / Intéressement	-33	12
Charges de personnel	126 713	109 777

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le CICE a été subrogé par un allègement de charges sociales.

L'effectif moyen du groupe se présente ainsi par catégorie* :

Catégories	31/12/2019	31/12/2018
Permanents	300	188
Intérimaires	3 085	2 814
Effectif	3 385	3 002

* Les effectifs permanents sont mentionnés en « équivalent temps plein ».

Les acquisitions de la période contribuent à hauteur de 5 ETP pour LINKEYS et 51 ETP pour AT PATRIMOINE (dont 2 intérimaires).

Note 5 - Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements sur immobilisations	655	287
Dotations aux provisions sur actif circulant	505	641
Dotations aux provisions pour risques et charges	1	3
Dotations aux amortissements et provisions	1 161	931

Note 6 - Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits de participations	189	740
Produits nets sur cession de VMP	5	6
Autres intérêts et produits assimilés	50	15
Reprises sur provisions et transferts de charges	80	0
Total des produits financiers	324	762
Intérêts et charges assimilées	710	753
Différences négatives de change	36	0
Autres charges financières	4	4
Dotations aux provisions	23	0
Total des charges financières	773	757
Résultat financier	-449	5

Le poste « Produits de participations » correspond aux intérêts de *cash-pooling* reçus par MARE NOSTRUM auprès de sociétés hors périmètre.

Les « Reprises sur provisions et transferts de charges » de 80 K€ correspondent à une reprise de provision présente chez MARE NOSTRUM concernant MN CONEX, maintenant liquidée.

Le poste « Intérêts et charges assimilées » concernent principalement les intérêts liés au factor et aux emprunts bancaires, et les agios bancaires.

Note 7 - Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	133	260
Produits de cession d'immobilisations	438	425
Reprises sur provisions et transferts de charges	81	75
Total des produits exceptionnels	652	759
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	885	148
VNC des immobilisations cédées	118	162
Dotations exceptionnelles aux provisions	282	110
Total des charges exceptionnelles	1 286	420
Résultat exceptionnel	-634	339

Le poste « Produits exceptionnels sur opérations de gestion » comprend principalement à un abandon de créance de 107 K€ consenti à MARE NOSTRUM.

Les postes « Produits de cession des immobilisations » et « VNC des immobilisations cédées » correspondent aux cessions partielles ou totales ou aux dilutions des sociétés suivantes : 2I070, 2IP, AL2M, NRH010, TRIDENTT 070, TRIDENTT 080, TRIDENTT 100, TRIDENTT 120, TRIDENTT 140, TRIDENTT SAVOIE INTERIM.

Le poste « Reprises sur provisions et transferts de charges » concerne principalement la reprise de provision pour engagements de retraite (80 K€). Parallèlement, une dotation de 166 K€ est enregistrée dans le poste « Dotations exceptionnelles aux provisions », ce qui explique la majeure partie du montant. Le reste de ce poste est composé de dotations aux provisions sur avis à tiers détenteurs (51 K€ chez MARE NOSTRUM et 44 K€ chez M010) et 21 K€ de dotations aux provisions pour litiges chez ALTROS SERVICES.

Le poste « Charges exceptionnelles sur opérations de gestion » comprend principalement, pour 539 K€, des extournes de produits à recevoir de formation comptabilisés au 31/12/2018. Le reste du poste comprend principalement des redressements URSSAF, les principaux correspondant à AC030, AC020, AC110 et AC090, et une régularisation de la Déduction Forfaitaire Spécifique chez 2I050 pour 98 K€.

Note 8 - Impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Impôt sur les sociétés	446	191
Impôt différé	134	-1
Charge d'impôt	580	190

Le Groupe n'a pas opté pour le dispositif de l'intégration fiscale.

Déficits reportables

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Déficit reportable initial	13 874	12 773
Déficit reportable consommé	3 403	3 803
Déficit reportable net	10 471	8 970

Preuve d'impôt :

	31/12/2019	31/12/2018
RESULTAT NET	400	1 739
Impôt sur les sociétés	446	191
IS Différé	134	-1
Sous-Total Impôt	580	190
Résultat avant IS	980	1 928
Taux IS	28%	28%
IS Théorique	274	540
Ecart IS théorique / IS Réel	306	-350
ECART	0	0
Déficits reportables	-174	-84
Autres décalages temporaires	-30	-11
Différences permanentes	-480	-124
Différence de taux stés	-63	-37
Effet de l'imposition à taux réduit	0	0
CICE	0	-1 231
Autres différences	1 053	1 138
Impôts expliqués	306	-350

Les autres différences sont constituées pour 1 041 K€ des déficits fiscaux de l'exercice, pour -19 K€ de crédits d'impôts et pour 31 K€ de régularisation d'IS sur les exercices antérieurs.

Note 9 – Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part présente la variation suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultats des sociétés mises en équivalence	-13	-154

Le résultat des sociétés mises en équivalence est déterminé en appliquant le pourcentage d'intérêts aux résultats des sociétés concernées. Ainsi, les variations constatées sont fonction des résultats.

Les sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence sont AER'NESS et CONTACT D PRO sur les deux périodes.

Note 10 – Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat net par action est obtenu en ramenant le résultat net au nombre pondéré d'actions en cours de l'exercice (soit 6 128 562 actions).

L'évolution du nombre d'actions entre le 31/12/2018 et le 31/12/2019 correspond à :

- L'élévation de la valeur nominale des actions par augmentation de capital par incorporation de réserves et division du nominal avec multiplication corrélative du nombre des actions composant le capital social de la société Mare Nostrum : 5 300 000
- Deux augmentations de capital successives liées à des apports de titres : +748 251
- Une augmentation de capital par voie d'offre au public : +1 526 717,

Portant à 7 574 968 le nombre d'actions composant le capital social au 31/12/2019.

Le résultat net dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif. Les bons de souscription d'actions liés aux obligations convertibles représentent des éléments dilutifs. L'emprunt obligataire convertible de 1 M€ figurant au passif au 31 décembre 2019 est susceptible d'aboutir à la conversion de 125 000 obligations en 125 000 actions. Ainsi, le nombre pondéré d'actions au cours de l'exercice doit être majoré de 125 000 actions pour obtenir le résultat net par action dilué.

Il se présente de la façon suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net (part du Groupe) (en milliers d'euros)	300	1 240
Nombre d'actions	6 128 562	5 300
Résultat par action (en euros)	0,05	234,01
Nombre d'action comprenant les éléments dilutifs	6 253 562	5 300
Résultat dilué par action (en euros)	0,05	234,01

Partie 4 - Notes sur les postes du bilan

Note 11 - Ecart d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net
Valeur au 31/12/2018	337	-37	299
Ecart d'acquisition constaté au cours de l'exercice	11 449	0	11 449
Sortie	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Dotations de l'exercice	0	0	0
Ecart d'acquisition	11 786	-37	11 749

L'augmentation de capital de la société MARE NOSTRUM en rémunération des apports de titres de filiales déjà intégrées globalement détenus par les sociétés AL ET CO DEVELOPPEMENT, VIGNEMONT TOUS TRAVAUX et FINANCIERE SAINT VIAL a généré des écarts d'acquisition de 4,8 M€ consécutifs à l'augmentation de l'intérêt du Groupe dans les sociétés AC 020, AC 030, AC 050, AC 060, AC 070, AC 080, AC 090, AC 100, AC 110, AC 130, 21D et TRIDENTT180.

De plus, MARE NOSTRUM a acquis des parts des sociétés LINKEYS, M010NEW GEST et AT PATRIMOINE pour 8 538 K€, générant des écarts d'acquisition de 6 510 K€ dont 6 284 K€ pour AT Patrimoine).

Concernant AT PATRIMOINE, un crédit-vendeur de 600 K€ sera à payer en mars 2021. Le protocole d'acquisition du 4 juin 2019 prévoit le calcul d'un éventuel complément de prix d'un montant maximal de 2 700 k€, à verser le cas échéant au plus tard le 31 mai 2022. A l'issue du calcul effectué selon les termes du protocole, aucun complément de prix n'est à enregistrer au 31 décembre 2019.

Ces écarts d'acquisition provisoires n'ont pas fait l'objet d'une affectation aux actifs et passifs identifiés. L'exercice d'affectation aux actifs et passifs identifiés sera réalisé dans les délais légaux.

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition regroupés par groupe d'Unités Génératrices de trésorerie (métiers Travail Temporaire, Formation, Recrutement, Portage) ont fait l'objet de tests de valeur selon les hypothèses présentées dans la note 1.6.2.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur la période.

Concernant notamment le métier Travail Temporaire ainsi que AT Patrimoine, une hausse de 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini réduirait l'écart entre valeur d'utilité et valeur nette comptable, sans conduire à enregistrer une dépréciation.

Note 12 - Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2018
Frais d'établissement	44	40	5	9
Frais de recherche et développement	1 671	186	1 485	532
Concessions, Brevets, Droits similaires	2 212	473	1 739	1 399
Fonds de commerce	2	0	2	2
Autres immobilisations incorporelles	497	298	199	41
Avances & acomptes /Immobilisations incorporelles	2	0	2	0
Immobilisations incorporelles	4 429	997	3 432	1 984

Au 31 décembre 2018, le poste « Concession, Brevets, Droits similaires » était composé principalement de la marque AL&CO acquise par MARE NOSTRUM auprès de la société AL&CO DEVELOPPEMENT pour 1,2 M€ sur la base d'une valeur estimée à dire d'expert indépendant.

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté sur la période.

La variation des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclasse- ments	Autres variations	31/12/2019
Frais d'établissement	41	0	0	-1	3	44
Amortissements des frais d'établissement	-33	-6	0	0	-1	-40
Frais de recherche et de développement	532	1 139	0	0	0	1 671
Amortissements des frais de recherche et de développement	0	-186	0	0	0	-186
Concessions, brevets, droits similaires	1 543	126	0	1	542	2 212
Amortissements des concessions, brevets, droits similaires	-144	-79	0	0	-250	-473
Fonds de commerce	2	0	0	0	0	2
Amortissements des fonds de commerce	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	228	128	-36	0	178	497
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	-187	-22	36	0	-126	-298
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	2	0	0	0	2
Dépréciations des avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	1 984	1 102	0	0	346	3 432

Les acquisitions du poste « Frais de recherche et développement » concernent principalement :

- Le projet « Terra Nostra » pour 493 K€
- Le projet « Linkeys » pour 645 K€ (développement de fonctionnalités liées à la monétisation de la cooptation entre un Linker qui va diffuser une offre à pourvoir, un employeur qui souhaite recruter, et un candidat intéressé par le poste à pourvoir)

Les autres variations du poste « Concession, brevets, droits similaires » sont composées des entrées de périmètre de LINKEYS (121 K€ : frais de développement activés) et SILLAGE (421 K€ : projet SIMUT : développement de logiciel).

Les autres variations du poste « Autres immobilisations incorporelles » correspondent principalement aux entrées de périmètre de AT PATRIMOINE (149 K€) et NEW GEST (9 K€).

Note 13 - Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amortissements	Net	31/12/2018
Terrains	0	0	0	0
Constructions	72	35	37	44
Installations Techniques, Matériel & Outillage	80	52	28	25
Autres immobilisations corporelles	3 410	1 634	1 776	776
Immobilisations en cours	0	0	0	71
Immobilisations corporelles	3 562	1 722	1 840	916

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions	Reclassements	Autres variations	31/12/2019
Terrains	0	0	0	0	0	0
Dépréciations des terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	72	0	0	0	0	72
Amortissements des Constructions	-28	-7	0	0	0	-35
Installations techniques, matériel et outillage	69	13	0	-3	0	80
Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	-44	-9	0	1	0	-52
Autres immobilisations corporelles	1 779	1 077	-41	70	525	3 410
Amortissements des autres immobilisations corporelles	-1 003	-387	41	3	-289	-1 634
Immobilisations corporelles en cours	71	0	0	-71	0	0
Dépréciations des immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	916	687	0	0	236	1 840

Les augmentations du poste « Autres immobilisations corporelles » concernent principalement :

- MARE NOSTRUM : 775 K€ (604 K€ d'installations générales, 110 K€ de mobilier, 40 K€ de matériel de bureau et informatique et 19 K€ de matériel de transport)

- PLATINIUM : 60 K€ (28 K€ d'installations générales, 25 K€ de matériel de transport et 8 K€ de matériel de bureau et informatique)

Les autres montants correspondant à la quasi-totalité des autres sociétés du périmètre ne sont pas significatifs.

Les autres variations du poste « Autres immobilisations corporelles » correspondent aux entrées de périmètre de AT PATRIMOINE (452 K€), LINKEYS (15 K€) et NEW GEST (60 K€), et concernent principalement du mobilier, des véhicules et du matériel informatique.

Note 14 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Brut	Dépréciations	Net	31/12/2018
Participations	319	0	319	256
Créances sur Participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	14	0	14	8
Prêts	516	0	516	256
Autres Immobilisations Financières	3 057	0	3 057	2 709
Immobilisations financières	3 906	0	3 906	3 229

Le poste « Participations » au 31 décembre 2019 comprend :

- Des titres de la SOCAMETT pour 106 K€ : la SOCAMETT a pour objet de cautionner les entreprises de travail temporaire en matière de salaires versés aux intérimaires, d'indemnités de précarité d'emploi et d'indemnités compensatrices de congés payés, de cotisations obligatoires dues pour les salariés intérimaires. Le montant de la garantie financière est égal à 8% du chiffre d'affaires hors taxe des sociétés. En contrepartie, les sociétés de travail temporaire doivent acquérir des parts sociales de la SOCAMETT.
- Des titres des sociétés non consolidées (213 K€).

Les titres des sociétés non consolidées sont répartis de la façon suivante :

Titres chez	Titres de	Valeur brute	Provision	% de détention	Commentaires
AC 020	SASP LT 65	5	0	Non connu	Influence négligeable
AT PATRIMOINE	PROFORMATION	70	0	Non connu	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	LUDOVINO	2	0	34%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	GDS 21	1	0	25%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ECOSPH'R	17	0	51%	Cession en cours
MARE NOSTRUM	ENIGMATIC	60	0	10%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	PRISMO	50	0	4%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	AL&CO DEVELOPPEMENT	0	0	13%	Influence négligeable
MARE NOSTRUM	COMMUNITY WEB	8	0	85%	N/S
MARE NOSTRUM	AV EUROPE	0	0	34%	Influence négligeable
Total		213	0		

Le poste « Autres immobilisations financières » est principalement composé de :

- dépôts de garantie,
- fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire,
- fonds de garantie des organismes d'affacturage (2 391 K€ au 31 décembre 2019 contre 2 395 K€ au 31 décembre 2018).

Note 15 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés intégrées selon la méthode de la mise en équivalence, à savoir : AERNESS et CONTACT D PRO.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dividendes	Résultat	Variation de périmètre	31/12/2019
Titres Mis en équivalence	6	0	7	0	13

Note 16 - Impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions / Consommations	Reclassements	Autres variations	30/06/2019
Engagements de retraite	22	24	0	0	0	46
Activation déficits reportables	1 065	0	-158	0	0	907
IMPOTS DIFFERES ACTIF	1 087	24	-158	0	0	953
Décalage temporaire	179	0	0	0	0	179
IMPOTS DIFFERES PASSIF	179	0	0	0	0	179

Note 17 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	27 389	25 126
Provisions	-1 934	-1 724
Valeur nette	25 455	23 402

Dans le secteur du travail temporaire, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit (Euler Hermès notamment).

L'analyse par échéance des créances clients se présente ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances clients	27 389	27 389	0	0

Les montants des créances cédées à l'organisme d'affacturage sont mentionnés dans les engagements hors bilan (Partie 6).

Note 18 - Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Provisions	Net	31/12/2018
Avances & Acomptes versés	2 291	0	2 291	1 929
Personnel & Organismes sociaux	931	0	931	735
Etat - Taxes et IS	2 492	0	2 492	2 765
Comptes de TVA	6 535	0	6 535	3 359
Comptes courants débiteurs	5 827	0	5 827	4 465
Autres Créances	2 305	0	2 305	4 454
Charges constatées d'avance	655	0	655	529
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de Remboursement des Obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	21 036	0	21 036	18 235

Le poste « Avances et acomptes versés » (2 291 K€) comprend les fournisseurs débiteurs et les avoirs à recevoir.

Le poste « Etat – Taxes et IS » est composé de la créance de CICE après imputation du montant préfinancé, et d'autres crédits d'impôts.

Le poste « Comptes courants débiteurs » est principalement composé de :

- 2 738 K€ de cash-pooling avec des sociétés hors périmètre, dont principalement :
 - o 1 224 K€ pour AEQUOR
 - o 663 K€ pour AERNESS INTERIM
 - o 355 K€ pour MN IMMOBILIER
 - o 353 K€ pour COMMUNITY WEB
- 851 K€ des comptes courants avec des sociétés dont la méthode de consolidation n'est pas l'intégration globale :
 - o 806 K€ pour AERNESS GROUP (mise en équivalence)
 - o 45 K€ pour DOMINO ACTIO GRENOBLE (intégration proportionnelle)
- 1 872 K€ de comptes courants de sociétés liées hors périmètre, dont principalement :
 - o 1 476 K€ pour AEQUOR
 - o 120 K€ pour AV EUROPE
 - o 87 K€ pour AL & CO DEVELOPPEMENT

Le poste « Autres créances » (2 305 K€) comprend des produits à recevoir afférents aux remboursements de formations et des débiteurs divers.

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Avances et acomptes versés	2 291	2 291	0	0
C/C débiteurs	5 827	5 827	0	0
Personnel	931	931	0	0
Créances fiscales	2 492	648	1 844	0
TVA débitrice	6 535	6 535	0	0
Créances sur immobilisations	0	0	0	0
Autres créances	2 305	2 305	0	0
Charges constatées d'avance	655	655	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Autres Créances et comptes de régularisation	21 036	19 192	1 844	0

Note 19 - Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018
Provision engagement personnel	166	80
Provisions pour risques	485	226
Provisions pour charges	0	0
Provisions pour risques et charges	651	306

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclassements	Autres variations	31/12/2019
Provision engagement personnel	80	166	-80	0	0	166
Provisions pour risques	226	140	-6	0	123	485
Provisions pour charges	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	306	306	-86	0	123	651

Les autres variations du poste « Provisions pour risques » se composent essentiellement d'écarts d'acquisitions négatifs pour 109 K€ (dont 100 K€ pour AC 040).

Les dotations aux provisions pour risque de 140 K€ comprennent principalement :

- 95 K€ liés à des contrôles fiscaux
- 26 K€ concernant la provision de la prime de non-conversion liée à l'emprunt obligataire souscrit par la CASRA.

Quand la société estime que les risques liés à un contrôle fiscal sont probables, une provision est constatée. Hormis deux provisions comptabilisées concernant deux contrôles fiscaux portant sur les exercices antérieurs, le Groupe conteste intégralement les contrôles fiscaux et ne les provisionne donc pas.

Note 20 - Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018 selon présentation identique à 2019
Emprunts obligataires convertibles	1 000	2 220	2 220
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts obligataires	1 000	2 220	2 220
Emprunts long terme	10 217	2 906	2 906
Dettes de location-financement	1	0	0
Comptes courants créditeurs *	0	1 756	0
Autres emprunts et dettes financières	52	31	31
Concours bancaires courants	3 543	4 153	4 153
Intérêts courus	18	7	7
Emprunts et dettes financières	13 831	8 853	7 097
Endettement financier	14 831	11 073	9 317

*Les comptes courants créditeurs sont présentés en « Autres dettes » (note 21) au 31 décembre 2019.

Le détail des dettes par échéance se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 000	0	0	1 000
Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts long terme	10 217	1 912	6 395	1 910
Dettes de location-financement	1	1	0	0
Autres emprunts et dettes financières	52	52	0	0
Concours bancaires courants créditeurs	3 543	3 543	0	0
Intérêts courus	18	18	0	0
Endettement financier	14 831	5 526	6 395	2 910

Le poste « Emprunts obligataires convertibles » est composé d'un emprunt obligataire convertible en actions assorti de bons de souscription d'actions mis en œuvre par MARE NOSTRUM et souscrit par la société CASRA CAPITAL. 190 839 BSA ont été accordés, portant intérêts au taux annuel de 5%, à échéance au 11 juin 2026.

Le poste « Emprunt long terme » comprend principalement :

Société	Montant à l'origine (en milliers d'euros)	Taux	Dernière échéance	Solde restant dû (en milliers d'euros)
MARE NOSTRUM	5 000	2,00%	sept.-26	5 000
MARE NOSTRUM	2 400	2,30%	déc.-25	2 400
MARE NOSTRUM	500	2,20%	mai-23	348
MARE NOSTRUM	466	1,62%	avr.-25	402
MARE NOSTRUM	150	1,00%	sept.-25	129
MARE NOSTRUM	200	1,05%	déc.-23	164
MARE NOSTRUM	500	1,59%	déc.-25	438
MARE NOSTRUM	200	1,05%	juin-24	180
2I 080	100	1,34%	févr.-22	55
2I 090	100	1,31%	avr.-23	84
AC 070	100	1,05%	avr.-22	59
AC 080	100	1,05%	avr.-22	59
AC 100	100	1,05%	avr.-22	59
AC 110	100	1,05%	avr.-22	59
AC 120	100	1,25%	mars-22	57
AC 130	100	1,25%	mars-22	57
AT PATRIMOINE	12	0,80%	mars-21	4
AT PATRIMOINE	20	0,70%	juil.-21	8
AT PATRIMOINE	19	1,55%	mars-22	14
AT PATRIMOINE	15	1,55%	avr.-22	12
AT PATRIMOINE	16	0,90%	janv.-20	0
AT PATRIMOINE	35	0,90%	avr.-20	3

AT PATRIMOINE	56	0,90%	juil.-20	8
AT PATRIMOINE	14	0,70%	mai-21	5
AT PATRIMOINE	14	0,70%	janv.-21	5
AT PATRIMOINE	14	0,70%	janv.-21	5
AT PATRIMOINE	57	0,70%	mai-23	39
AT PATRIMOINE	15	0,90%	sept.-21	9
AT PATRIMOINE	66	0,92%	janv.-24	54
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	30
AT PATRIMOINE	32	0,65%	déc.-23	31
C 010	71	1,38%	mai-24	63
C 020	100	1,34%	févr.-22	55
EI 020	100	1,25%	mars-22	57
LINKEYS	92	2,20%	sept.-22	92
TRIDENTT 160	100	1,25%	mars-22	57
TRIDENTT 170	100	1,25%	mars-22	57
TRIDENTT 180	100	1,25%	mars-22	57
Total				10 215

L'endettement financier net se présente de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018 selon présentation identique à 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 310	9 191	9 191
Concours bancaires courants et soldes crédoeurs de banque	-3 544	-4 153	-4 153
TRESORERIE NETTE	6 864	5 038	5 038
Dettes financières	11 269	5 157	5 157
Comptes courants crédoeurs *	0	1 756	0
ENDETTEMENT BRUT	11 269	6 913	5 157
ENDETTEMENT NET	4 405	1 876	119

*Le Groupe a décidé de présenter, pour la première fois en 2019, l'endettement financier net sans prendre en compte les comptes courants crédoeurs qui correspondent à des « Autres dettes ».

Note 21 – Fournisseur, autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018 selon la même présentation que 2019
Fournisseurs	9 966	7 336	7 336
Avances & Acomptes reçus sur commandes	1 375	994	994
Personnel	7 756	7 107	7 107
Organismes sociaux	4 567	7 546	7 546
Comptes de TVA	15 385	11 859	11 859
Etat - taxes et IS	2 342	3 133	3 133
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	781	577	577
Comptes courants créditeurs	817	0	1 756
Autres dettes	640	492	492
Produits constatés d'avance	0	1	1
Autres dettes et comptes de régularisation	43 628	39 043	40 800

Partie 5 - Notes sur le Tableau de flux de trésorerie**Note 22 – Plus ou moins-values de cession**

Les résultats de cession proviennent essentiellement des dilutions, réductions de capital ou ventes des titres des sociétés :

- 2I 030
- 2I 040
- 2I 070
- 2IP
- MAG 020
- NRH 010
- TRIDENTT 070
- TRIDENTT 080
- TRIDENTT 100
- TRIDENTT 110
- TRIDENTT 120
- TRIDENTT 140
- TRIDENTT 150
- TRIDENTT 160
- TRIDENTT SAVOIE INTERIM

Note 23 – Autres éléments

Les frais d'IPO (1 503 K€) imputés sur les primes d'émissions viennent diminuer les flux liés à l'Activité.

Note 24 – Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement représente la variation des besoins de financements à court terme résultant des décalages de flux de trésorerie. Ces flux de trésorerie sont liés à l'activité opérationnelle du Groupe (décaissements et encaissements).

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Variation des stocks	14	- 12
Variation des clients	- 951	- 3 908
Variation des créances d'exploitation	- 2 745	- 2 278
Variation des fournisseurs	2 285	1 726
Variation des dettes d'exploitation	1 221	595
Variation du besoin en fonds de roulement	- 177	- 3 877

Note 25 – Flux liés aux investissements

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont essentiellement constituées par :

- MARE NOSTRUM :
 - o 493 K€ de frais de recherche et développement liés au projet « Terra Nostra »
 - o 604 K€ d'installations générales
 - o 123 K€ liés à la refonte en cours du site internet
 - o 110 K€ de mobilier
 - o 40 K€ de matériel de bureau et informatique
- LINKEYS FRANCE :
 - o 645 K€ de frais de recherche et développement liés au projet « Linkeys »

Le reste des acquisitions est réparti de manière disséminée sur la quasi-totalité des autres entités du Groupe, présentant des montants individuels non significatifs.

Les variations d'immobilisations financières concernent essentiellement :

- les acquisitions de titres des sociétés consolidées pour 773 K€ (il s'agit de nouveaux titres acquis par le Groupe rachetés à des minoritaires)
- les acquisitions de titres non consolidés pour 113 K€ (60 K€ pour ENIGMATIC, 50 K€ pour PRISMO et 3 K€ pour la SOCAMETT)
- l'augmentation des dépôts de garantie, des fonds de garantie des organismes de caution du travail temporaire et surtout des fonds de garantie des organismes d'affacturage pour 825 K€.

La trésorerie présente dans les sociétés LINKEYS, NEW GEST, et AT PATRIMOINE, au moment de leur entrée dans le Groupe sur 2019, s'élevait respectivement à 198 K€, 30 K€ et 571 K€. MARE NOSTRUM ayant acquis leurs titres pour respectivement 245 K€, 47 K€ et 8 198 K€, et 2 500 K€ des titres de AT PATRIMOINE concourant à une augmentation de capital, l'incidence des variations de périmètre sur la trésorerie est de -5 144 K€ au 31 décembre 2019.

La trésorerie présente dans les sociétés ALTROS SERVICES, ALTROS INGENIERIE et ALTROS, au moment de leur entrée dans le Groupe sur 2018, s'élevait à 2 797 K€. MARE NOSTRUM ayant acquis les titres d'ALTROS SERVICES pour 648 K€, l'incidence des variations de périmètre sur la trésorerie était de 2 149 K€ au 31 décembre 2018.

Partie 6 – Autres informations

Société consolidante

La société MARE NOSTRUM, société consolidante des présents comptes, est elle-même détenue, à **46,88%**, par la SAS AEQUOR. C'est cette dernière qui est la société mère lors de l'établissement des comptes consolidés établis pour la consolidation légale.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (montants en K€)	31/12/2019					Total
	Cabinet GRANT THORNTON	Cabinet ACA	Cabinet CAELIS	Eric CHALOIN	Olivier CALDERARO	
Mission légale						
MARE NOSTRUM	43	28	43	0	0	114
Filiales intégrées globalement	28	60	122	28	7	245
Sous total	71	88	165	28	7	359
Services autres que la certification des comptes						
MARE NOSTRUM (1)	61	55	61	0	0	177
Filiales intégrées globalement	0	4	0	0	0	4
Sous total	61	59	61	0	0	181
TOTAL	132	147	226	28	7	540

Honoraires des commissaires aux comptes (montants en K€)	31/12/2018					Total
	Cabinet GRANT THORNTON	Cabinet ACA	Cabinet CAELIS	Eric CHALOIN	Olivier CALDERARO	
Mission légale						
MARE NOSTRUM	8	8	8	0	0	24
Filiales intégrées globalement	0	60	107	23	50	240
Sous total	8	68	115	23	50	264
Services autres que la certification des comptes						
MARE NOSTRUM (1)	91	40	81	0	0	212
Filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0
Sous total	91	40	81	0	0	212
TOTAL	99	108	196	23	50	476

(1) Les frais liés au projet d'IPO étaient enregistrés en charges constatées d'avance en 2018

Parties liées

Cette liste est établie pour les transactions :

- qui ne sont pas internes au Groupe consolidé,
 - qui présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.
 Il peut s'agir de facturations au titre de mandats, de loyers ou de prestations de services.

31/12/2019 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 476	D
MARE NOSTRUM	AC DEVELOPPEMENT	Frank HUEBER	407	D
MARE NOSTRUM	SCI AV EUROPE	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	120	D
TOTAL			2 003	D

31/12/2018 :

Société (chez)	Société (avec)	Personne(s) concernée(s)	Montants (milliers euros)	Sens
MARE NOSTRUM	AEQUOR	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	1 295	D
MARE NOSTRUM	GDS 21	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	136	D
MARE NOSTRUM	AL2M	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT	393	D
TOTAL			1 824	D
MARE NOSTRUM	FSV	Nicolas CUYNAT	339	C
MARE NOSTRUM	AZUR 4.0	Nicolas CUYNAT / Thierry DE VIGNEMONT / Frank HUEBER	743	C
TOTAL			1 082	C

La société MARE NOSTRUM réalise également des opérations avec des sociétés du périmètre mais qui ne sont pas consolidées. La liste de ces entités est incluse en Note 14 de la présente annexe.

Des opérations de capital ont eu lieu sur l'exercice en lien avec les sociétés AL&CO DEVELOPPEMENT (Frank HUEBER), VIGNEMONT TOUS TRAVAUX (Thierry DE VIGNEMONT) et FINANCIERE SAINT VIAL (Nicolas CUYNAT). Ces opérations sont détaillées en partie 1.1, partie 2 et en note 11.

Rémunération des dirigeants

Le 17 février 2019, le Conseil d'Administration de Mare Nostrum a fixé comme suit les rémunérations de ses dirigeants mandataires sociaux nommés par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 janvier 2019 :

- Nicolas Cuynat :
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général ;
- Thierry de Vignemont :
 - o 52.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué ;
- Frank Hueber:
 - o 36.000€ annuels bruts au titre de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Engagements hors bilan

Créances financées par affacturage

Périodes	Montants financés
31/12/2019	20 068 K€
31/12/2018	18 902 K€

Sommes préfinancées au titre du CICE

Périodes	Montants préfinancés
31/12/2019	15 265 K€
31/12/2018	15 090 K€

Autres engagements donnés

A la date du 31 décembre 2019 :

- Les modalités de financement du rachat des 30% d'ALTROS pour 277,5 K€ minimum ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat ne pourra intervenir avant le 1er janvier 2022 (et jusqu'au 30 juin 2023)
- Les modalités du financement du rachat des 10,01% d'AT PATRIMOINE ne sont pas définies, étant rappelé que ce rachat pourra intervenir :
 - A l'initiative du Vendeur entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2026
 - A l'initiative de Mare Nostrum entre le 1^{er} janvier 2027 et le 31 décembre 2027.

La valeur de rachat des 10,01% sera calculée selon la même méthode que celle retenue pour déterminer la valeur des 89,99% initialement acquis, appliquée aux résultats des trois derniers exercices annuels précédant la levée de la promesse de vente par le Vendeur (respectivement d'achat par Mare Nostrum).

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués dans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

La pandémie Covid-19, ainsi qualifiée par l'OMS depuis le 11 mars 2020, a impacté significativement l'activité de Mare Nostrum depuis la seconde quinzaine de mars. En effet, un chiffre d'affaires réalisé pour plus de 85% dans le Travail Temporaire, et à plus de 70% dans le BTP, a lourdement subi l'arrêt de chantiers mais également la fermeture de lignes ou de sites industriels, ou encore les mesures de distanciation physique rendant impossible le déroulement de formations en présentiel.

Ainsi, sur la seconde quinzaine de mars, l'activité de Travail Temporaire a été réduite de 90%, l'activité Formation de 100%, l'activité de Portage salarial de 70%.

Compte tenu des impacts potentiels des mesures de confinement sur ses clients, des incertitudes sur l'environnement économique et l'horizon d'une reprise de ses activités, particulièrement en France, MARE NOSTRUM n'est pas en mesure de déterminer de façon certaine à court et moyen terme l'impact du Covid-19 sur son chiffre d'affaires et ses performances.

L'octroi, dans le cadre d'une première phase, d'un PGE de 7 M€ débloqués à partir du 4 mai 2020, permet d'assurer la liquidité du Groupe à court terme, une seconde phase étant à l'étude à partir de juin pour un montant maximal de 7 M€.